FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Urée perlée LANDOR (46 N)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation Engrais minéral

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

fenaco Genossenschaft, LANDOR
Postfach 515
4127 Birsfelden
Tel. +41 58 433 66 66
Fax. +41 58 433 66 60
info@landor.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 44 251 51 51 (Tox Center)

Date de révision 24.11.2011

Version GHS1

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE Aucun(e).

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	Aucun(e).
Mentions de danger	Aucun(e).
Conseils de prudence	Aucun(e).
Conseil supplémentaire	Aucun(e).
Identificateur de produit selon SGH	urée, CAS-No. 57-13-6

Classification et étiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE:

Phrase(s) de risque	Aucun(e).
Phrase(s) de sécurité	Aucun(e).
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	Aucun(e).
2.3. Autres dangers	Pas de dangers particuliers à signaler.

3. Composition/informations sur les composants

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	CAS	No REACH
urée	> 95%			57-13-6	

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Pas de précautions spéciales.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon par précaution.
Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Ce produit ne contient aucune substance notoirement dangereuse pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Eau pulvérisée.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées: oxides nitriques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Pas de précautions spéciales.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans les eaux de surface.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Balayer et enlever à la pelle. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Protection individuelle	
Protection respiratoire	Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial. Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m3 le masque anti-poussière est recommandé.
Protection des mains	Pas de précautions spéciales.
Protection des yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau et du corps	Pas de précautions spéciales.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Granulés.
Couleur	Beige.
Odeur	De moisi.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	faiblement alcalin
Point/intervalle de fusion:	132°C (decomp.)
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	distance d'inflammation
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	Pas d'information disponible.

Hydrosolubilité:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangéreux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	La décomposition thermique commence à 132 °C.
10.4. Conditions à éviter	Conserver à l'écart de la chaleur et des flammes.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	**Urea (CAS 57-13-6)** Oral LD50 Rat 8471 mg/kg
Corrosion/irritation cutanée	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
12.2. Persistance et dégradabilité	L'azote sous ses différentes formes suit le cycle naturel de la nitrification/dénitrification.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation. En cas de dispersion accidentelle importante, peut entraîner une eutrophisation du sol et des eaux de surface par les nitrates.
12.4. Mobilité dans le sol	Modérément mobile dans les sols.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Lorsque possible le recyclage est préférable a l'élimination ou l'incinération. Code du catalogue européen de déchet (CED-code): 02 01 09. (est en accord avec le code OMoD - ordonnance sur les mouvements de déchets)
Emballages contaminés	Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMO	Non demandé.

ICAO	Non demandé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP), le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté. Suisse: Le produit ne contient aucune polluants au dessus de la valeur limite conformément à l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim). Ne tombe pas sous l'Ordonnance sur les accidents majeurs OPAM. Aucun seuil quantitatif.
Urea (CAS 57-13-6) EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)
Procédure de classification	Méthode de calcul. N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	Aucun(e).
Conseils relatifs à la formation	Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet.
Mode d'emploi	Réservé aux utilisateurs professionnels.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.